

Le conseil en bref (suite et fin)

Séance du 11 juin 2020

Toutes les décisions ont été prises à l’unanimité.

Présents : 9 conseillers

Absents excusés : Céline Naviet (procuration à Corinne Smith), Jean-Pierre Giovanini (procuration à Claude Hueber)

> Préparation des budgets :

L’équipe a travaillé sur l’état des budgets à caractère général de l’an passé afin de préparer celui de cette année (sera voté en juillet)

> Changement de destination :

Deux infirmières souhaitent installer leur cabinet à Onans. Le conseil autorise le maire à changer la destination des vestiaires sportifs en cabinet d’infirmières.

Le changement est accordé par la DDT.

Voici **Vos référents de quartiers** auprès desquels vous pouvez vous adresser rapidement pour contacter l’équipe municipale :

Votre CIDEX :	Votre référent :	Son adresse :
1	Céline NAVIET	6 rue du 14 Novembre
2	Gilles PELAY	18 rue des lavoirs
3 & 4	Aurélien DINET	8 rue des lavoirs
5 & 6	Laurent FOLLE	14 rue du tilleul
7 (et La Rochejean)	Agnès PELLETIER	2 rue des carrières
8 & 13	Jean-Pierre MOURAT	6 rue des roches
9 & 10	Corinne SMITH	20 rue des lavoirs
11	André STREIT	20 rue des Chenevières
12	Jean-Pierre GIOVANINI	2 rue du Verger Claudy
14	Claude BILLOT	2 rue des Chenevières

Nos amis les bêtes

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu’il est plus agréable pour chacun de veiller à ne pas les laisser divaguer sur la route et dans les propriétés voisines. Il serait appréciable pour tous qu’ils fassent leurs besoins en dehors du passage des piétons, chez les voisins ou dans les aires de jeux...

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent hélas toujours pas d’envisager les habituelles fêtes du village. A suivre...

> Divers :

- * Coupe de sécurité réalisée par la Société Pierrot chemin de La Roche Jean.
- * Jean-François Gremaux dispose d’une clef de la décharge et gère le cahier de suivi de son utilisation.
- * L’ enrobé d’un chemin (lotissement) a été détérioré par le chenillard d’une entreprise ; celle-ci a été contactée pour réparer les dégâts.
- * L’association du Verger aurait besoin d’une prise de courant pour son local. Cela va être fait.
- * Paul Salignon souhaite créer une association à but non lucratif pour réparer des matériels électroménagers. Il aurait besoin d’un local. Un local sous la salle des fêtes lui a été proposé. Celui-ci semble convenir, quelques travaux électriques sont à prévoir et il aurait besoin d’un point d’eau. On pourrait ajouter la réparation des vélos des enfants. Cela permettrait de favoriser la réparation des objets plutôt que de les jeter, lutter contre l’obsolescence programmée. M. Salignon souhaite trouver des personnes pour s’engager avec lui dans cette association.

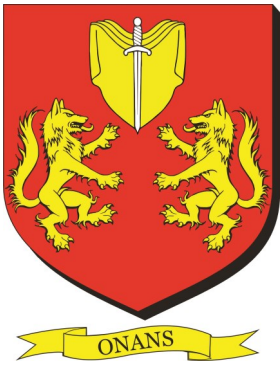
L’équipe a travaillé pendant le confinement :

Onans dispose désormais de son propre site internet !

Retrouvez-nous sur :

onans.fr

Onanais, ce site est le vôtre, n’hésitez pas à nous contacter pour le faire évoluer !



Bulletin municipal
Juin 2020 #1

infOnans



Retrouvez-nous sur **onans.fr**

Numéro spécial : installation du nouveau Conseil Municipal

Le conseil en bref

Séance du 23 mai 2020

Toutes les décisions ont été prises à l’unanimité.

Présents : 11 conseillers

M. Noël CHAVEY félicite le nouveau conseil municipal et rappelle les grands points qui ont marqué les 2 derniers mandats. Il rend hommage à M. Yves Jeanningros et M. Hans Schneider décédés tous deux du coronavirus ainsi qu’à Christian Mora et Vincent Wegiersky décédés en cours de mandat.

Election du maire :

M. Jean-Pierre MOURAT procède en tant que doyen de l’assemblée à l’élection du maire :

M. **Claude HUEBER** est élu maire

Election du 1^{er} adjoint :

M. Gilles PELAY est élu 1^{er} adjoint

Election du 2^{ème} adjoint :

M. **Laurent FOLLE** est élu 2^{ème} adjoint.

Election du 3^{ème} adjoint :

Mme **Corinne SMITH** est élue 3^{ème} adjointe.

Décoration du village :

Comme vous avez certainement pu le constater, l’équipe s’est déjà affairée à la décoration de la commune : le nettoyage des lavoirs a commencé et des pots de fleurs ont été installés aux entrées du village et sur la place.

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Notre équipe est désormais en place.

Ont été élus, 1^{er} adjoint : Gilles PELAY – 2^{ème} adjoint : Laurent FOLLE, 3^{ème} adjoint : Corinne SMITH et moi-même, Claude HUEBER, maire.

Je vous renouvelle nos remerciements au nom de toute l’équipe, pour la confiance que vous nous avez accordée lors du vote du 15 mars 2020. Notre travail sera étroitement lié au programme présenté lors de notre campagne.

Vous trouverez dans ce bulletin les comptes rendus des 3 premiers conseils.

N’oublions pas de rester vigilants par rapport à cette crise, en continuant à respecter les gestes barrières : distanciation, lavages des mains réguliers, et port du masque.

Bonne lecture.



Les 400 masques lavables

sont arrivés et ont été distribués dans vos boîtes aux lettres mardi 09 juin.

N’hésitez pas à les laver avant la première utilisation.

Le conseil en bref (suite)

Présents : 11 conseillers

>Délégations de fonctions consenties au maire

Conformément à l’Article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal donne délégation de fonctions pour les alinéas suivants :

- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- 9° D’accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- 24° D’autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l’adhésion aux associations dont elle est membre.

> Délégations aux adjoints pour signature

- 1^{er} adjoint : délégué aux forêts.
- 2^{ème} adjoint : délégué voiries, cimetière, espaces verts.
- 3^{ème} adjoint : bâtiments communaux.

> Indemnités maire et adjoints

L’article L.2123-23 et L.2123-24 du CGCT fixent les montants de rémunération des maires et adjoints : dans la conjoncture actuelle, l’équipe a décidé de voter 75 % de l’indemnité brute.

Postes :	Montant légal	Montant brut voté
Maire	992 €	744 €
Adjoints	385 €	288 €

> Installation des commissions

Commissions externes :

Commission des eaux : Titulaires : Laurent Folle, André Streit,

Suppléants : Corinne Smith, Aurélien Dinet

Commission Ecole : Titulaire : Claude Hueber, Suppléante : Agnès Pelletier.

Commissions internes :

Forêt, affouage, déchets verts : Claude Billot, Aurélien Dinet, Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay.

Aménagement du village (Bâtiments publics, cimetière, gestion des crues, réaménagement du stade) : Aurélien Dinet, Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Corinne Smith, André Streit.

Séance du 28 mai 2020

Toutes les décisions ont été prises à l’unanimité.



Lotissement : Laurent Folle, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay.

Voirie, sécurité : Aurélien Dinet, Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Agnès Pelletier.

Embellissement du village (fleurissement, décors, petit patrimoine) : Claude Hueber, Céline Naviet, Jean-Pierre Mourat, Agnès Pelletier, André Streit.

Associations, Festivités, Cérémonies, Jeunesse, sport et culture

Aurélien Dinet, Claude Hueber, Gilles Pelay, Corinne Smith.

Finances : Aurélien Dinet, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber, Céline Naviet, Gilles Pelay, Corinne Smith, André Streit.

Energies renouvelables : Aurélien Dinet, Laurent Folle, Claude Hueber, Jean-Pierre Mourat, Gilles Pelay, Agnès Pelletier, André Streit

PLU : Aurélien Dinet, Laurent Folle, Claude Hueber, Jean-Pierre Mourat, Agnès Pelletier, Céline Naviet.



Communication formelle (site internet, Bulletin municipal, communication interne)
Céline Naviet, Corinne Smith, André Streit.

Station d’épuration, assainissement : Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Claude Hueber,

Décharge : Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini

Alambic : Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay

Rôles attribués :

Gestion personnel communal : Laurent Folle (Jean-Pierre Giovanini, Jean-Pierre Mourat).

Responsabilité des vannes : Laurent Folle, Jean-Pierre Giovanini, Gilles Pelay.

Bibliothèque : Jean-Pierre Mourat

Poubelles salle des fêtes : Céline Naviet, Claude Hueber.

Archives : Jean-Pierre Giovanini, Corinne Smith.



La **bibliothèque** est de nouveau ouverte.

Cependant quelques précautions d’usage devront être prises :

Un seul adulte ou un enfant accompagné d’un adulte sont autorisés à s’y rendre à la fois.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition pour un nettoyage des mains et des couvertures des livres déposés ou retirés.

Evitez au maximum de toucher trop de livres avant emprunt .

Pour la partie plus agréable, de nombreux livres nouveaux sont mis à votre disposition dont des livres à gros caractères d’imprimerie pour une lecture plus aisée.

Bonne lecture.

Risque de chute d’arbres sur la route de La Rochejean
Les propriétaires des différentes parcelles seront informés. Prévu samedi 30 mai après-midi (consultation du cadastre pour vérifier la propriété des différentes parcelles).

Démontage des poteaux et des filets

Mercredi 3 juin, une partie de l’équipe municipale a joué les « gros bras » pour mettre en sécurité le fond du terrain de football.

En effet les poteaux qui tenaient les filets menaçaient de tomber et s’avéraient dangereux.

Mission accomplie !

Sécurisation direction Geney

Samedi 6 juin, des arbres ont été abattus.

En effet, ils risquaient de chuter sur la voie publique.



Reprise du Fitness

Reprise du Fitness ... en plein air depuis le **lundi 25 mai sur le stade de Onans.**

Attention **le nombre de participants est limité à 10** afin de respecter les mesures liées au Covid-19.

Réservation sur la page Facebook de l’association.



A noter : **l’AG de l’Association Fitness** se tiendra le **3 juillet à 18 h 00** (salle des fêtes ou stade en fonction des règles applicables à cette date).